

Cour de France.fr / Histoire et fonction / Maisons, services et charges / Etudes modernes / L'heure de la retraite a sonné : les serviteurs de l'Hôtel du duc d'Orléans en fin de carrière (fin XIVe-fin XVe siècle)

Elizabeth Gonzalez

L'heure de la retraite a sonné : les serviteurs de l'Hôtel du duc d'Orléans en fin de carrière (fin XIVe-fin XVe siècle)

Article. Source : Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public

Gonzalez, Elizabeth, "L'heure de la retraite a sonné : les serviteurs de l'Hôtel du duc d'Orléans en fin de carrière (fin XIVe-fin XVe siècle)", dans Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 29e congrès, Pau, 1998, Les serviteurs de l'Etat au Moyen Âge, pp. 257-268.

Extrait de l'article

Si débuts et déroulements de carrière font l'objet de nombreuses études, plus rares sont les travaux portant sur les fins de carrière. Plusieurs raisons sont à l'origine de la cessation d'activité d'un serviteur. Deux prévalent : l'une politique et l'autre naturelle. Je ne m'arrêterai pas sur la première dont ont déjà traité certaines études, telle celle d'Alain Demurger sur les baillis et sénéchaux, préférant m'attarder sur la seconde, objet de travaux plus rares. Et pour cause. Sitôt qu'un serviteur n'assure plus son service, il disparaît des sources. À croire que seul le service qu'il exerçait lui donnait vie. Au sein du corpus que je suis parvenue à rassembler pour l'Hôtel des ducs d'Orléans au XVe siècle, les documents permettant d'évoquer la question sont de fait peu nombreux (mais les silences ne sont-ils pas eux aussi parlants ?). Néanmoins, il m'a semblé pertinent de m'interroger sur le devenir des vieux serviteurs d'une institution qui constitue à cet égard un poste d'observation idéal. En effet, l'Hôtel cumule plusieurs avantages : monde extrêmement composite, il compte parmi ses membres aussi bien des clercs que des laïcs, des hommes d'influence comme de petites gens, enfin, vu la multiplicité des services qu'il comporte, on peut imaginer que des reconversions y sont envisageables.

Après une rapide mais nécessaire mise au point lexicale portant sur les termes de carrière, retraite et vieillesse, je m'attacherai à définir l'attitude adoptée par le prince à l'égard des serviteurs qui ne sont plus en mesure de le servir, pour terminer sur une interrogation : ne revient-il pas finalement aux serviteurs de préparer eux-mêmes leur retraite ?

[Lire la suite \(Persée\)](#)